



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la
Municipalité du canton de Ristigouche Partie Sud-Est tenue le
lundi 23 septembre 2019 à la salle du Conseil municipal du Centre F.P. Adams à 18h30.**

Étaient présents : Mme Chantal Lebel, conseillère
MM. Lucien Leblanc, conseiller
Bertrand Breton, conseiller
David Ferguson, conseiller

Étaient absents : MM. Roger McGrath, conseiller
Francis Levesque, conseiller

Quorum : le quorum est constaté.

M. François Boulay, maire, préside la séance.

M. Hervé Esch, directeur général et secrétaire-trésorier agit à titre de secrétaire d'assemblée.

Résolution n° 2019 - 09 - 025 Lecture et acceptation de l'ordre du jour

M. Hervé Esch fait la lecture de l'ordre du jour :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Période de questions
3. Sentiers pédestres
4. Vitesse chemin Kempt
5. Inspection municipale
6. Budget supplémentaire aménagement paysager
7. Embauche Steeve Gallant
8. Centre civique Campbellton, NB
9. Ferme R & E Lagacé - Facture débroussaillage
10. Terrains de pétanque
11. Levée de l'assemblée

Il est PROPOSÉ par M. Lucien Leblanc
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE l'ordre du jour de la séance extraordinaire tenue le lundi 23 septembre 2019
soit accepté tel que présenté.

2019 - 09 - 026 Période de questions

Aucun citoyen n'est présent.

Résolution n° 2019 - 09 - 027 Sentiers pédestres

CONSIDÉRANT le projet de description technique présenté par M. Éric Bernard,
Arpenteur-Géomètre ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par M. Lucien Leblanc
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE soit demandé à M. Éric Bernard, Arpenteur-Géomètre de finaliser cette étude
technique.

Résolution n° 2019 - 09 - 028 Vitesse chemin Kempt

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est est
particulièrement soucieuse de la sécurité publique sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QU' à plusieurs reprises, des problématiques liées à la vitesse des véhicules sur le chemin Kempt ont été rapportées à la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE le chemin Kempt est sous la responsabilité du ministère des Transports du Québec sur une distance de 2,550 km à partir de l'intersection de la route 132 en direction Nord ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. Francis Levesque

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est demande au ministère des Transports du Québec de bien vouloir diminuer la limite de vitesse sur la partie sous sa responsabilité pour l'amener à 40 km/h maximum ;

QUE la Municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est demande au ministère des Transports du Québec de bien vouloir installer des radars pédagogiques aux endroits qu'il a préalablement identifiés.

Résolution n° 2019 - 09 - 029 Inspection municipale

CONSIDÉRANT QUE M. Louis Pascal Laforest a cessé de fournir le d'inspection municipal en date du 09 septembre 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est est en processus d'embauche d'un employé municipal en charge de l'inspection municipale et de l'urbanisme en commun avec 7 autres municipalités ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est demande à M. Louis Pascal Laforest de bien vouloir assurer le service d'inspection municipale durant la période de transition jusqu'à l'embauche de la nouvelle ressource en commun ;

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est accepte que ce service soit facturé au taux horaire de 45,00 \$ avant taxes.

Résolution n° 2019 - 09 - 030 Budget supplémentaire aménagement paysager

CONSIDÉRANT les besoins en matériaux liés à la mise à niveau des aménagements paysagers ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QU' un budget supplémentaire de 300 \$ soit affecté à ce projet.

Résolution n° 2019 - 09 - 031 Embauche Steeve Gallant

CONSIDÉRANT les besoins en main d'œuvre afin de terminer les projets en cours dans la municipalité ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est PROPOSÉ par M. David Ferguson

Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité du canton de Ristigouche-Partie-Sud-Est procède à l'embauche de M. Steeve Gallant pour deux (2) semaines de travail de 40 heures au taux horaire de 15,00 \$.

2019 - 09 - 032 Centre civique Campbellton, NB

Le point sera étudié en réunion de travail.

Résolution n° 2019 - 09 - 033 Ferme R & E Lagacé - Facture débroussaillage

CONSIDÉRANT la facture n° 046 de l'entreprise Ferme R & E Lagacé relative au débroussaillage des fossés des chemins municipaux ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est PROPOSÉ par Mme Chantal Lebel
Et RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil présents

QUE la municipalité procède au paiement de cette facture pour un montant de 1 905,72 \$ taxes incluses.

2019 - 09 - 034 Terrains de pétanque

L'emplacement définitif des futurs terrains de pétanque est précisé.

Résolution n° 2019 - 09 - 035 Levée de l'assemblée

À 20h15, Mme Chantal Lebel propose de lever la séance.
Accepté.

François Boulay
Maire

Hervé Esch
Directeur général,
Secrétaire-trésorier
